

*Comités de  
concertation Bureaux  
d'enregistrement et  
Utilisateurs*

**Compte-rendu de la réunion plénière  
du 6 mars 2014**

**afnic**

## 1. Présents

**Bureaux d'enregistrement : 7** (sur 42 membres)

Claranet	Sophie Pacave
Mailclub	Frédéric Guillemaut
Namebay	Eric Lantonnet - ( <i>Participation à distance</i> )
Nameshield	Emmanuelle Helleux
Nordnet	Scott Jung
Orange	Sophie Jean-Gilles
Ordipat	Sylvie Destenave et Jennifer Korn

**Utilisateurs, personnes physiques et morales : 8** (sur 31 membres)

<b>Personnes morales</b>	
ACFCI	Thierry Hinfray
Association des Maires de France	Véronique Picard
Bibliothèque Nationale de France	Clément Oury
CCI Paris Ile de France	Guy Frankin
Haas Avocats	Guillaume Sanna
<b>Personnes physiques</b>	
	Sébastien Bachollet
	Elisabeth Porteneuve
	David-Irving Tayer

### Afnic

Loïc Damilaville, Etudes Marketing
Pierre Bonis, Directeur général adjoint
David Chansard, Chargé de clientèle
Marianne Georgelin, Politiques de registre
Julien Naillet, Directeur de la communication
Virginie Navailles, Services aux membres
Emilie Turbat, Directrice commerciale
Mathieu Weill, Directeur général

## 2. Ordre du jour de la réunion plénière

- ✓ **Points de discussion**
  - Forum sur la Gouvernance de l'Internet
  - Nouveaux services aux membres
  
- ✓ **Points d'information et bilans sur la période écoulée**
  - Nouvelle organisation de l'Afnic
  - Tendances et chiffres du marché des noms de domaine
  - Mise en application de la nouvelle charte de nommage
  - Fonds de Soutien au Développement de l'Internet

## 3. Compte-rendu

Mathieu Weill souhaite la bienvenue aux participants dans la salle et à distance et annonce l'ordre du jour. Les 2 sujets de discussion sont la gouvernance de l'Internet et les propositions de nouveaux services aux membres. Il invite les participants à réfléchir au rôle de l'Afnic dans la gouvernance de l'Internet au-delà de son rôle de registre et à exprimer leurs besoins sur la façon dont l'Afnic peut les soutenir à travers les services qu'elle offre à ses membres.

Depuis les comités de concertation du 17 octobre 2013, les équipes de l'Afnic ont été fortement mobilisées sur les grands chantiers en cours, certains entamant leur phase finale : les gTLD, les engagements .FR, le déménagement et la nouvelle organisation. Les objectifs stratégiques de l'Afnic pour 2014 ont été validés par le Conseil d'administration : réussir le lancement des gTLD (Les dossiers techniques des 17 clients ont été validés et les tests de pré-délégation ont débuté pour les 4 clients ayant signé leur contrat avec l'ICANN ; maintenir la dynamique du .FR (malgré un environnement en fort ralentissement) ; respecter le programme de maîtrise des coûts ; obtenir une reconnaissance externe pour la démarche qualité amorcée depuis 2008 et réussir le déménagement et la mise en œuvre de la nouvelle organisation.

Cette nouvelle organisation, qui s'aligne sur les nouvelles activités de l'Afnic, sera effective dès le déménagement, le 31 mars 2014. Elle se caractérise notamment par la création de directions commerciale (relations bureaux d'enregistrement, responsable grands comptes gTLD, chargés de clientèle et support), marketing (études et veille, nouveaux produits, politiques de registre) et excellence et sécurité (qualité, sécurité, certifications et développement durable). Les directions techniques et administratives et financière évoluent aussi avec, respectivement, l'intégration de la R&D (Afnic Labs) et la mise en place d'un pilotage par la finance et la structuration de la fonction Achats.

Les 3 pôles transversaux (communication, juridique et services aux membres) sont managés par Pierre Bonis.

Mathieu Weill conclut sur la vacance de l'un des 2 postes de représentant des bureaux d'enregistrement au sein du Conseil d'administration. Ascio Technologies ayant signifié à

l'Afnic qu'elle ne souhaite pas nommé de remplaçant à Eric Lantonnet, l'élection du second représentant aura lieu lors de l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2014.

Les représentants des utilisateurs et bureaux d'enregistrement sont présents et confirment l'importance du rôle d'administrateur pour faire entendre la voix de chacun au Conseil.

### 3.1. Points de discussion

#### 3.1.1. Forum sur la Gouvernance de l'Internet

Pierre Bonis annonce que l'Afnic est co-organisatrice du Forum sur la Gouvernance de l'Internet (<http://fqi2014.fr>) qui aura lieu le 10 mars 2014 à Paris. Le sujet n'est pas nouveau au niveau international puisque le forum sur la Gouvernance de l'Internet a été créé en 2005 par les Nations Unies mais l'actualité riche des dernières années a relancé le besoin d'animer les débats en France dans ce domaine. Les thèmes abordés sont si vastes de la cybercriminalité à la réforme de l'ICANN, qu'aucune organisation seule ne peut les couvrir tous. Par conséquent, plusieurs acteurs, dont l'Afnic, ont décidé de travailler ensemble, plutôt que de se faire concurrence.

Sébastien Bachollet, Frédéric Guillemaut, Pierre Bonis, Julien Naillet sont impliqués dans l'organisation, plusieurs adhérents de l'Afnic, dont Orange et Isoc, sont sponsors et co-organisateurs et Mathieu Weill, Mohsen Souissi et Pierre Beyssac (membre du conseil scientifique de l'Afnic) sont intervenants. L'événement offre une opportunité majeure d'animation et de visibilité à l'Afnic.

La journée s'articulera autour de 2 plénières sur les enjeux internationaux de la gouvernance de l'Internet et pour présenter l'ensemble des acteurs français de la gouvernance de l'Internet et de 6 ateliers : *Le réseau peut-il rester neutre?, Peut-on dire n'importe quoi sur Internet?, Peut-on faire confiance au cloud?, Big data ou big brother?, Cybersécurité et cyberstratégie : de quoi avons-nous peur? Et Internet m'a tuer ?.*

Pierre Bonis invite chacun à participer et à exprimer leur vision de la place de l'Afnic dans la gouvernance de l'Internet. Le cadre juridique, les usages et organisations françaises légitiment une prise de position forte de la France sur le sujet au niveau international. Mathieu Weill fait partie du groupe de travail qui prépare la conférence de Sao Paulo des 23 & 24 avril 2014 (<http://netmundial.br/>).

Position des utilisateurs :

- ✓ Ils pensent que l'Afnic est légitime et a raison de prendre part à cet événement. Les sujets à l'ordre du jour sont très variés, ils déplorent l'absence d'un fil conducteur sur la journée et ils s'inquiètent de la pérennité de l'événement. Ils suggèrent un questionnaire auprès de la communauté pour la reconduction du Forum.
- ✓ Ils demandent la production de résumés écrits et vidéos qui pourront être communiqués à l'ensemble des membres par les représentants.

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Pas de commentaire particulier des bureaux d'enregistrement sur ce sujet

### *3.1.2. Nouveaux services aux membres*

Afin d'élaborer les propositions de nouveaux services aux membres soumises à l'avis des comités, Virginie Navailles a réalisé un benchmark de l'offre, des tarifs et conditions d'adhésion, des contenus et événements proposés, de l'animation de la communauté et des services annexes proposés à leurs adhérents par une vingtaine d'organismes (registres, associations, fédérations, groupements et syndicats) du secteur industriel, technologique, communication et R&D, en France et à l'étranger ayant de 50 à 15 000 adhérents.

L'enquête annuelle de satisfaction des bureaux d'enregistrement a, par ailleurs, montré un besoin de communication sur l'adhésion via des canaux dédiés pour éviter la confusion entre le statut de client et de membre, en partie due à un extranet unique.

Les propositions visent à la mise en place d'un « cycle de vie » de membre à l'Afnic dès l'adhésion (contact dédié, identification des représentants au conseil d'administration, petit-déjeuner d'accueil, kit de bienvenue...), en passant par les événements (comités de concertation, Assemblée générale, dîner annuel, petits déjeuners, apéros débats, invitation aux événements organisés ou sponsorisés par l'Afnic...) et les publications et ressources mises à la disposition des membres (newsletter, études, annuaire des membres, travaux des Afnic Labs, Observatoire du marché des noms de domaines en France...).

Position des utilisateurs :

- ✓ Ils soulignent que la réflexion sur ce qu'est un membre de l'Afnic et ce que peut leur apporter l'Association est plus complexe pour les utilisateurs que pour les bureaux d'enregistrement pour qui le rôle de l'Afnic est assez clair.
- ✓ Ils souhaitent que l'Afnic leur fournissent des outils de communication, par exemple des fiches pratiques simples sur des sujets tels que « qu'est-ce qu'un .FR ? », « Une adresse Internet, ça sert à quoi ? », « Pourquoi un .FR plutôt qu'un .COM ? » mais également sur les problématiques juridiques courantes de l'Internet.
- ✓ Ils recommandent la mise en place de groupes de travail ou d'ateliers thématiques juridiques ou techniques, par exemple « les TIC pour les nuls ».
- ✓ Enfin, dans le but d'avoir plus de membres utilisateurs, ils suggèrent une gratuité ou un tarif réduit pour la 1<sup>ère</sup> année d'adhésion et plus de communication sur le rôle de l'utilisateur à travers les 2 représentants au Conseil d'administration.

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils valident toutes les propositions faites
- ✓ Ils demandent à l'Afnic de lancer une réflexion sur le droit de vote.
- ✓ Ils proposent d'ajouter des questions dans l'enquête annuelle de satisfaction des bureaux d'enregistrement afin d'identifier les raisons pour lesquelles ils ne sont pas

membres de l'Afnic et quelles pourraient être leurs motivations pour le devenir et ajoutent que la proposition de formations gratuites réservées aux membres serait un atout pour inciter les bureaux d'enregistrement à adhérer.

## 3.2. Points d'information

### *3.2.1. Tendances et chiffres du marché des noms de domaine*

Loïc Damilaville présente les statistiques du CENTR d'évolution du marché des ccTLD et des gTLD sur les 5 dernières années. L'ensemble du marché subit toujours un ralentissement. Les créations de noms de domaine sont fortement corrélées à la situation économique mondiale, et notamment à la création d'entreprise. Les enregistrements de .FR est en deçà des prévisions pour les mois de janvier et février.

L'impact des nouvelles extensions sur les extensions nationales est difficile à prévoir mais les projections annoncent un quadruplement du nombre de TLD dans les 4 années à venir.

L'analyse des 40 plus gros bureaux d'enregistrement montre que ceux de taille moyenne sont les dynamiques.

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils demandent s'il est possible de recevoir mensuellement ce point sur le marché avec un comparatif historique

Les échanges portent principalement sur les raisons du dynamisme des 2 extensions scandinaves .SE et .NO.

### *3.2.2. Mise en application de la nouvelle charte de nommage*

Pierre Bonis fait un point sur l'avancée de la notification des textes à la Commission européenne. Le 20 février 2014, cette dernière a clos la période de status-quo et ainsi validé l'ensemble des textes qui lui avaient été transmis par l'état (Charte de nommage, convention Etat-Afnic, règlement PARL OMPI).

L'Afnic doit à présent résigner la convention Etat-Afnic, obtenir la validation du règlement PARL OMPI par la Ministre et sa publication au Journal Officiel et publier la nouvelle charte de nommage et mettre en œuvre les nouvelles fonctionnalités du .FR, c'est-à-dire l'ouverture des enregistrements à 1 & 2 caractères et multi-années, la procédure PARL experts (OMPI) et le Registry lock. Ces fonctionnalités seront lancées à partir du mois d'octobre et toutes seront disponibles à la fin de 2014.

Les retards dans la mise en œuvre des nouvelles fonctionnalités s'expliquent par l'impact important sur la facturation des enregistrements multi-années et sur les statuts EPP du Registry lock, la nécessité de trouver la meilleure période de lancement et de visibilité pour les 1 & 2 caractères (pas pendant les principales sunrise gTLD) et l'obligation de publier au Journal Officiel le règlement de la procédure PARL experts (OMPI) et le délai de sélection les experts.

Philippe Renaut ajoute que l'Afnic a fait le choix de « packager » le lancement des nouvelles fonctionnalités et de soumettre aux bureaux d'enregistrement le cahier des charges de toutes les spécifications techniques à mettre en œuvre plutôt que de les solliciter à de multiples reprises.

Position des bureaux d'enregistrement :

- ✓ Ils souhaitent contribuer aux tests et suggèrent la mise en place d'un groupe de travail pour échanger et consolider le cahier des charges.
- ✓ Ils précisent que, s'il fallait hiérarchiser, les enregistrements à 1 et 2 caractères seraient leur priorité

Il est convenu que, dès qu'une 1<sup>ère</sup> version du cahier des charges sera prête, elle soit envoyée aux bureaux d'enregistrement volontaires pour être bêta-testeurs.

Position des utilisateurs :

- ✓ Leur priorité est le lancement des enregistrements multi-années.
- ✓ Ils demandent également l'alignement des dates anniversaire d'un même portefeuille de noms de domaine pour en simplifier la gestion.

### *3.2.3. Fonds de Soutien au Développement de l'Internet*

Pierre Bois explique que le lancement du FSDI entraîne une modification des statuts qui ne peut être votée que par l'Assemblée générale. L'objectif est donc de présenter à l'Assemblée générale du 6 juin prochain une proposition pour la création du FSDI, de l'ouvrir avant la fin de l'année et peut-être d'attribuer également les premiers financements.

Les discussions sont entamées avec la Fondation de France et en parallèle avec le Ministère du redressement productif sur la base d'une proposition de départ de fonctionnement. L'élargissement de l'objet du fonds à des projets d'économie sociale ou des projets éducatifs par exemple est lui aussi encore en discussion.

Les fondations abritées (modèle choisi pour héberger le FSDI) n'ont pas de personne morale, par conséquent pas de conseil d'administration. L'Afnic ne sera pas majoritaire dans la gouvernance du Fonds mais elle doit s'assurer d'y être représentée et écoutée. Les membres de l'Afnic pourront choisir leurs représentants au comité d'orientation du fonds, qui définit les axes stratégiques.

*La prochaine réunion des comités de concertation est prévue le jeudi 7 octobre 2014 à 9h30.*